

“Une commission composée de députés et de citoyens”

■ Le groupe Ecolo du Parlement wallon propose plusieurs pistes de participation citoyenne.

Le désamour de plus en plus flagrant entre politiques et citoyens fait réagir les groupes politiques du Parlement wallon. Après la proposition PS-CDH visant à instaurer une consultation populaire au niveau wallon, la proposition du groupe PS de créer une commission du renouveau démocratique ou le dépôt par le MR de proposition de décret visant, entre autres, à supprimer l'effet dévolutif de la case de tête, c'est au tour du groupe Ecolo de réagir. Par la voix de Stéphane Hazée, les propositions vertes sont les suivantes :

1 Sur la commission du renouveau démocratique. “Nous n'avons pas attendu une quelconque commission pour travailler sur cette matière. Outre la consultation populaire régionale, nous avons déposé des propositions sur la réforme du contrôle de la validité des élections, sur la suppression du vote électronique, l'équilibre entre hommes et femmes au sein des collèges communaux et provinciaux. Nous ne voyons donc pas l'intérêt de créer une nouvelle commission sauf si elle apporte

une réelle plus value via une configuration inédite. On peut imaginer une commission composée de 12 parlementaires et de 12 citoyens tirés au sort.”

2 La participation citoyenne. “Nous souhaitons que le droit de pétition soit modernisé avec une possibilité d'audition devant le Parlement. Nous souhaitons également que soit élaboré un droit d'initiative législative citoyenne qui permettrait à un certain nombre de citoyens d'initier l'ouverture d'une discussion autour d'une proposition de décret.”

3 Ethique politique. “Il serait temps de couper court à certaines parades telles que le dévoiement de la notion de bourgmestre empêché. Les deux ministres les plus importants du gouvernement wallon (NdLR : Maignette et Prévot) ne sont plus à temps plein. Pour eux, être ministre de la

Région wallonne, c'est accessoire, alors que nous recevons de nouvelles compétences. Il serait bon aussi de consolider dans un décret la transparence et la limitation des rémunérations des gestionnaires publics.”

4 Lutter contre le clientélisme et la politisation de l'administration. “La législature a mal commencé en la matière avec le moratoire sur les formations

de l'école d'administration publique, le report successif de la désignation des mandataires de législature dans la haute fonction publique ou la reprise de vieilles pratiques. Je citerai comme exemple la désignation du numéro deux du Port autonome de Liège.”

Les propositions écolos se matérialiseront au travers d'une série de propositions de décrets qui ont déjà été déposées ou qui seront prochainement déposées au Parlement wallon. On constate que les propositions des différents groupes politiques wallons sur ces questions de renouveau démocratique s'accumulent. Les débats n'en seront que plus passionnants. Du moins, il faut l'espérer.

Stéphane Tassin

“Les deux ministres les plus importants du gouvernement wallon ne sont pas à temps plein.”

STÉPHANE HAZÉE

Chef de groupe Ecolo au Parlement wallon.